



# La LETTRE du maire

Chaumes en Brie – décembre 2023 – Edition n°29

## L'application Intramuros évolue

À compter du 01 janvier 2024 vous pourrez effectuer les signalements liés à l'éclairage public, aux dépôts sauvages ou encore aux véhicules ventouses via notre application Intramuros en passant par l'espace « Signalement ».

Les services concernés recevront une notification de votre alerte et pourront prendre les mesures nécessaires.

Alors, si ce n'est pas encore fait, téléchargez l'application Intramuros et laissez-vous guider ; c'est simple !



Nous vivons collectivement des temps troublés, dans un monde brutal et excessif. Ces dernières années nous avons été bousculés dans nos habitudes, dans nos certitudes. A la crise sanitaire s'est ajoutée une crise économique, climatique et énergétique ainsi que des conflits internationaux et des actes terroristes, aussi fanatiques que lâches et qui impactent notre vie municipale. Nous sommes, en effet, en vigilance accrue et en sécurité renforcée des lieux sensibles tels que les écoles ou les bâtiments publics.



Pour continuer à profiter de la beauté de notre village, nous devons en prendre soin... C'est l'affaire de tous de lutter contre les manquements aux règles de vie en collectivité. Je fais, à nouveau, appel au civisme et au respect de chacun, la propreté est l'affaire de tous. On ne peut pas être derrière chaque indéclicat.

Alors que nous nous projetons, peu à peu, vers les festivités de fin d'année, je vous invite à opter pour la consommation locale privilégiant les commerçants calmétiens.

En cette période de festivités, il est crucial de se souvenir que Noël est avant tout une période de partage et de générosité : n'oublions pas les plus démunis.

Enfin, vous allez être mis à contribution, dès janvier, tout d'abord pour une concertation sur une disposition de la loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production des énergies renouvelables et ensuite pour le recensement quinquennal de la population. Vous trouverez le détail de ces opérations dans les pages suivantes.

Je remercie mes adjoints pour leur travail au quotidien ainsi que tous les conseillers municipaux pour leur engagement. Je remercie également l'ensemble de nos agents, qu'ils soient techniques, administratifs ou animateurs, pour la qualité de leur travail. Ils sont les chevilles ouvrières de nos décisions.

Pour terminer, il me reste à vous souhaiter, en mon nom et en celui du conseil municipal, un très joyeux Noël et d'excellentes fêtes de fin d'année.

Je vous laisse découvrir cette lettre du maire, et reste, comme l'ensemble de mon équipe, toujours à votre écoute.

Avec tout mon dévouement,

Votre maire  
François VENANZUOLA

En devenant pompier volontaire, j'évite la fermeture de la caserne de Chaumes-en-Brie !



DEVENIR POMPIER VOLONTAIRE C'EST :

- S'engager auprès de la population
- Aider, protéger et secourir
- Travailler en équipe
- Porter des valeurs fortes
- Accomplir un acte citoyen

Si vous êtes intéressé(e) contactez Monsieur Jean Paul BONVOISIN à la Mairie au 01 64 25 00 00 ou au 06 87 22 18 22

## Dans ce numéro

- ▶ Le recensement quinquennal de la population
- ▶ Noël à Chaumes
- ▶ Concertation sur l'identification des zones d'accélération de production d'énergies renouvelables
- ▶ La voix de l'opposition

## Dès janvier : recensement de la population

Nous étions 3 414 Calmétiens en 2020, soit 13 % d'augmentation par rapport au recensement précédent. Combien serons-nous au prochain ?

Le recensement, acte civique obligatoire, qui va se dérouler en 2024, permettra d'établir pour 2025 le chiffre officiel de la population et de fournir des informations sur ses caractéristiques : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement... Il permettra également de mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre.

La connaissance de ces statistiques est l'un des éléments qui permet de définir les politiques publiques nationales. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes. Ils permettent de prendre des décisions adaptées pour la collectivité. C'est pourquoi il est très important d'y participer.

Pour ce faire, **entre le 18 janvier et le 17 février**, huit agents recenseurs, désignés par la municipalité et formés à la procédure, vont prendre contact avec tous les foyers calmétiens.

### Deux façons de vous faire recenser

- ▶ Répondre au questionnaire en ligne, méthode la plus simple, la plus économique et la plus responsable pour l'environnement : les agents recenseurs vous remettent une notice sur laquelle figurent, pour chaque personne à recenser, les identifiants de connexion au site :

<https://www.le-recensement-et-moi.fr>.

- ▶ Si, toutefois, vous ne pouvez pas répondre par internet : les agents recenseurs vous distribuent les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviennent d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

La commune vérifie la bonne prise en compte de tous les logements à recenser. Elle envoie les questionnaires papier à la direction régionale de l'Insee, les réponses par internet arrivent directement.

L'Insee procède à la vérification des données collectées, les saisit, effectue les traitements statistiques nécessaires et valide les résultats. Les chiffres de population légale sont authentifiés chaque année par décret.

### Qui sont les huit agents recenseurs ?



Natacha  
BECRET



Maryline  
BERTRAND



Roberto  
COUTINHO



Stéphanie  
CROZET



Christine  
LAGANE



Lucas  
MURZEAU



Anne-Marie  
PINÇON



Jean-Michel  
SIKORA

Noël est traditionnellement, à Chaumes, l'occasion de festivités auxquelles participent de nombreux Calmétiens.

## Le repas des anciens

C'est ainsi qu'à l'invitation du CCAS, plus de 95 Calmétiens, âgés de 66 ans et plus, ont partagé, le dimanche 3 décembre, un agréable moment autour d'un délicieux repas de Noël préparé par L.J. Réceptions.

L'après-midi, c'est le DJ Sébastien qui a pris le relais avec sa musique et ses animations : tours de magie à chaque table pendant que la troupe Pierre de Lune et ses danseuses de cabaret enflammaient la salle.

Certains Calmétiens, ne pouvant participer au repas, avaient choisi de recevoir un colis. Près de 200 ont ainsi été mis à disposition au marché de Noël, organisé le dimanche suivant, lors de permanences en mairie ou, pour les Calmétiens ne pouvant se déplacer, distribués à domicile par les membres du CCAS et des élus.

Certains ont offert leur colis aux personnes aidées par le CCAS ; qu'ils en soient remerciés.

## La sortie au marché de Noël de Nancy

Place ensuite aux marchés de Noël. A celui de Nancy tout d'abord, le samedi 9 décembre, sortie organisée par le CCAS. Bravant la pluie battante qui les a suivis durant toute la visite, une soixantaine de Calmétiens, levés à l'aube, ont découvert les différents lieux festifs de Noël répartis dans le centre ville : le Grand village, place Charles-III où une soixantaine de chalets ont pris place ; place de la Carrière, manèges et grande roue haute de 33 m avec un point de vue imprenable sur la ville, et surtout l'ensemble XVIIIe, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, avec notamment la magnifique place Stanislas qui compte parmi les plus belles places du monde.

## Le marché de Noël de Chaumes

Le lendemain se tenait le marché de Noël de Chaumes, au foyer rural. Près de 40 exposants proposaient une grande variété de créations artisanales pour satisfaire les envies de chacun.

En extérieur, plats cuisinés, crêpes, gaufres, autres gâteaux et boissons chaudes ont régalé les visiteurs.

Le père Noël était présent pour la joie des plus petits... mais aussi des plus grands.

Merci aux exposants et à vous, Calmétiens, venus nombreux à cette manifestation qui s'est déroulée dans la bonne humeur.



### La bourse aux jouets



Précurseur de la « seconde main », tendance à la mode ces derniers temps, le foyer rural a encore connu, cette année, un grand succès avec sa bourse aux jouets et aux articles de puériculture.

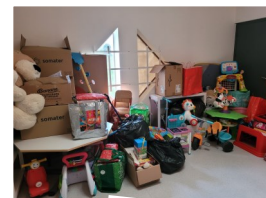
Près de 2000 articles, jouets, jeux, poussettes et autres turbulettes ont été achetés pour un prix moyen de 5 €. Le père Noël a de quoi faire des heureux à bas prix !

### La collecte au profit des Restos du cœur

Comme les années précédentes, le CCAS a participé à la collecte de jouets organisée par notre communauté de communes.

Les Calmétiens ont une nouvelle fois été très généreux et, avec la contribution des 31 communes de la CCBRC, c'est près de 3 tonnes de jouets qui ont été récupérées par les Restos du cœur !

Un grand merci pour votre générosité !



## Concertation sur l'identification des zones d'accélération de production d'énergies renouvelables

La loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (EnR) a introduit un dispositif de planification territoriale qui donne aux maires un rôle de définition des zones propices à l'installation de capacités de production EnR, zones dites « d'accélération ». Cela permet à la commune de planifier son développement énergétique.

Le public est invité à participer à la définition de ces zones dans le cadre d'une **phase de concertation qui se déroulera du 2 au 22 janvier inclus**. Pour ce faire, des projets de cartes mentionnant les zones potentielles par catégorie de source d'énergie renouvelable et prenant en compte les contraintes patrimoniales et environnementales sont élaborés. Ce « dossier de concertation » sera consultable par tout un chacun, à tout moment sur le site internet et aux heures d'ouverture de la mairie sur support papier. L'information sera relayée par le biais de l'application **Intramuros**.

Les propositions et/ou observations du public formulées jusqu'au 22 janvier feront l'objet d'une synthèse. Après un débat au sein du conseil communautaire de la CCBRC, le projet reviendra devant le conseil municipal pour examen et adoption. La délibération du conseil sera transmise à l'autorité préfectorale référente.

## La voix de l'opposition

Chers Calmétiens,

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et avons une pensée pour ceux d'entre vous qui seront isolés pendant cette période.

Nous profitons de cette courte tribune qui nous est laissée pour remercier une nouvelle fois les associations qui font vivre la commune. A l'heure où le village peine à garder ses commerces et services ouverts (le bureau de Poste a fermé), c'est une chance de pouvoir se retrouver pour des moments festifs grâce à elles.

Nous tenons aussi à féliciter et encourager José Letartre, Calmézien, qui va tenter de se qualifier pour les jeux paralympiques en para dressage (équitation).

Rendez-vous en 2024 !

Mathieu ARLANDIS, Camille ETOURNEAU, Emmanuel DEPOTS

Pour le groupe Chaumes : Réussir Avec vous.